



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 2121

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Alain Ferry, pour une brève question.

M. Alain Ferry. Madame la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, n'ayant pas entendu de réponse satisfaisante à la question de mon collègue du RPR, permettez-moi de rebondir sur vos déclarations de dimanche dernier devant vos militants et d'ajouter à une compilation que vous semblez négliger.

Je cite: «Trois ans après l'arrivée de ce gouvernement, nous sommes loin de la mise en oeuvre collective d'une stratégie collective. Les choix principaux se font dans des réunions de ministres, où les socialistes sont très majoritaires, et les mardis matins lors des petits déjeuners avec les éléphants du PS.» («Oh !» sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Vous avez en outre indiqué, je vous cite à nouveau, que «les choses se passent mal avec le ministère des transports» et qu'avec votre collègue de l'agriculture, M. Glavany, «il n'y a pas un seul dossier où ça aille bien». («Oh !» sur les mêmes bancs.)

Le moins que l'on puisse dire est que vous êtes visiblement désabusée quant à l'intérêt de votre place au sein de ce gouvernement.

M. François Goulard. Mme Voynet voudrait-elle remplacer Chevènement ?

M. Alain Ferry. D'où cette double question:

Premièrement, pouvez-vous, madame la ministre, nous confirmer ces propos ?

Deuxièmement, puisque vous condamnez clairement la méthode Jospin, comptez-vous en tirer les conséquences personnelles qui s'imposent ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Mme Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Monsieur le député, je vous laisse l'exégèse des rumeurs, des ragots et des bons mots ! (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. Chut !

Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Quand j'aurai un commentaire à exprimer sur la méthode de gouvernement et sur le travail du Gouvernement, j'aurai soin de le faire publiquement et de façon argumentée, devant ceux auxquels ce bilan pourrait et devrait s'adresser, c'est-à-dire devant mes partenaires de la majorité plurielle.

En tout cas, je dois le rappeler, la participation des Verts au Gouvernement est fondée sur la volonté de mettre en oeuvre un projet défendu par les différentes composantes de cette majorité devant les Français pendant la campagne des élections législatives de 1997. (Exclamations sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

La solidarité gouvernementale s'évalue dans la capacité de chacun des membres de ce gouvernement à porter collectivement les réformes, à assumer les décisions qu'imposent l'état de la France et les attentes des Français. Pas dans le déni de l'identité de ses membres. Pas dans le gommage des engagements militants de

chacun. Pas dans le muselage de la parole des ministres. (Applaudissements sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe socialiste. - «Hou !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Alain Ferry](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2121

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2000, page 4522

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mai 2000